

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

55

ADMINISTRATION GENERALE : Recrutement de volontaires en service civique
Mme ALAMI-MOUMMED

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Aux termes de l'article L. 120-1 du code du service national, issu de la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique, le Service Civique a pour objet de « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée ».

Par la diversité de ses compétences et des politiques publiques qu'elle met en œuvre au service de la population, la ville d'Avignon constitue un cadre particulièrement favorable à l'accueil de volontaires en Service Civique. Ce dispositif permet à de jeunes citoyens de s'engager au bénéfice de l'intérêt général tout en développant leurs compétences, leur autonomie et leur expérience de la vie collective.

Convaincue de l'intérêt de ce dispositif, tant pour les jeunes volontaires que pour la collectivité et les habitants, la ville d'Avignon souhaite solliciter le renouvellement de son agrément auprès de l'Agence du Service Civique afin de poursuivre son engagement en faveur de l'accueil de jeunes volontaires. Les missions proposées s'inscriront prioritairement dans les domaines de la solidarité et du renforcement du lien social.

Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser l'ouverture de seize missions de Service Civique pour des missions de 8 mois:

Thème	Mission	Nombre
Solidarité	Promotion de la solidarité et du lien social	16

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code du service national et notamment l'article L. 120-1.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le recrutement de 16 volontaires en service civique ;
- **IMPUTE** la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours et au chapitre 012 des budgets annexes de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

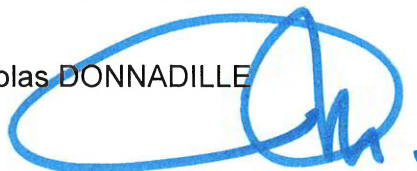
Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

M. Nicolas DONNADILLE



PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2026

ACTE PUBLIE LE 15/07/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :